

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

6me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

6me. Année

VOL. VI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 4 MAI 1854.

No. 30.

OFFRANDE DU MOIS DE MARIE.

Elle a sonné l'heure des saints cantiques,
Chrétiens joyeux, vos temples sont ouverts,
J'entends déjà sous leurs voûtes antiques
Des chants d'amour et de brillants concerts
Peuple béni, c'est un jour d'allégresse,
C'est le retour du plus chéri des mois ;
Chantez Marie, innocente jeunesse,
A vos accords je veux unir ma voix.

Reine du ciel qui réjoins la terre,
Lis embaumé qui parfumes les cieus,
Mère d'amour, éclatante lumière,
Pour me guider viens briller à mes yeux.
C'est ton enfant que le chagrin désole ;
Son cœur est froid, son âme est sans vigueur,
Oh ! parle lui ! puisque ta voix console,
Tes doux accents calmeront sa douleur.

Quand l'air brûlant annonce la tempête,
Quand l'éclair brille et sillonne les cieus,
Le nautonnier t'invoque, et sur sa tête
La foudre passe et vole en d'autres lieux ;
La mer mugit, mais son âme est tranquille
L'étoile anguste a conjuré la mort ;
A sa clarté l'onde devient docile,
Sans nul péril il est conduit au port.

Je vis de même au milieu des orages ;
Conduis mes pas à travers les dangers,
Eloigne-moi de ces affreux rivages
Où la douleur attend les passagers.
Vierge divine, oh ! montre-toi ma mère,
Du haut du ciel sois mon guide en tout lieu ;
Viens bien souvent me bénir sur la terre,
Tu peux bénir puisque ton fils est Dieu.

Viens, viens m'aider à mon heure dernière,
Viens assister à mon dernier soupir ;
Je t'offrirai comme une humble prière
Mes vœux brûlants, mes pleurs, mon repentir.
Dans les trésors de la grâce infinie
Fais moi puiser, salut des malheureux ;
Blanche colombe, après mon agonie,
Porte mon âme au sein des bienheureux.

DESCRIPTION CURIEUSE DU CASTOR, ET DE LA MANIÈRE QUE L'ON VA A LA CHASSE DE CET ANIMAL L'HIVER ET L'ESTÉ. 1704.

Je réponds à ton impatience par celle cy au sujet de l'incomparable animal dont tu me parles depuis si longtemps. un grand castor a vingt-six pouces de longueur depuis l'occiput jusqu'à la racine de la queue ; sa circonférence est de trois pieds huit pouces ; sa teste a sept pouces de longueur et six de largeur ; sa queue a l'étendue de quatorze pouces. elle en a six de largeur, et au milieu elle est épaisse d'un pouce et deux lignes, cette queue est d'une figure ovale, l'écaille dont elle est couverte est un exagone irrégulier, et qui fait un épiderme, c'est à dire une petite peau qui enveloppe

la grande. Cet animal se sert de la queue pour porter de la boue de la terre et toutes les autres matières dont sont formées les digues et les cabannes qu'il construit par un instinct admirable. Ses oreilles sont courtes, rondes et enfoncées, ses jambes ont cinq pouces, ses pattes trois et deux du talon jusqu'au bout du grand doigt. ses pieds ont six pouces et huit lignes de longueur, ses pattes sont faites à peu près comme la main d'un homme, et ils s'en sert pour manger à la manière des singes, elles sont feuillue et les cinq doigts joints ensemble comme ceux d'un canard par une membrane couleur d'ardoise, ses yeux plus petits que grands a proportion de son corps sont de la figure de ceux des rats, Il a au devant de son museau quatre dents de deffiance, deux a chaque machoire, comme les lapins ; et seize molaires, huit en haut et huit en bas. Les dents de deffiance ou incisives ont plus d'un grand pouce de longueur. et un quart de largeur, avec cela elles sont fortes et tranchantes comme un sabre de damase, car cet animal [secondé par ses confreres, pardonne moy ce terme la, j'entends d'autres castors] coupe des arbres gros comme des barricades, ce que je n'aurais jamais cru si je n'aurais pas vu de leur ouvrage, son poil est double ; l'un est long, noirâtre, luisant en gros comme du crain, l'autre délié un peu long de quinze lignes pendant l'hiver, en un mot il a le plus fin duvet qui soit au monde, la peau d'un tel castor peze deux livres, le prix en est différent, la chair en est delicate l'hiver et l'automne, mais il faut la rotir pour le manger tout a fait bonne.

Ces animaux habitent toujours dans des prairies ou il se rencontrent de petites rivières qui les traversent, Ils y bâtissent des digues des chaussées qui arrestent le cours de l'eau, et causent une inondation sur toutes ces prairies, ces digues sont faites avec des gros arbres qu'ils coupent avec leurs dents, et les trainant ensuite a la nage et les rangent de travers d'une cimetrie admirable, ces ingénieux animaux y portent sur leur queue des herbes, du sable ; et de la terre grasse, et dévorent tout cela si bien et si artistement

qu'il n'y a point d'ouvriers qui puisse en faire de semblables, et par ce moyen ils construisent des digues de cinq et six cents pas de longueur, sur la hauteur d'environ vingt pieds de haut, c'est la dessus qu'ils bâtissent des cabannes aussi bien faites que si elles étaient construites de main d'hommes, elles sont a peu près bâties dans la figure d'un four, pour parvenir a la construction de ces edifices ils font entrer de force six pieds dans des trous qu'ils font au fond de l'eau, et c'est la dessus que portent leurs maisons qui sont faites avec les mesmes choses qu'ils font leurs digues. Ils ont l'industrie de les faire de trois étages pour se refugier du premier au second et du second au troisième a mesure que les eaux grossissent et les gagnent, les planchers sont de fin jonc il y a des trous au premier qui est entouré de bois de tremble, coupé par petits morceaux pour en manger plus facilement. Ils ont soin d'en faire de grands amas, comme étant leur nourriture ordinaire. Enfin pour les définir comme je t'ay desja dit ils viennent a bout de couper, en rongant, des arbres aussi gros que des muids qu'ils depecent aussi facilement que des bucherons les plus adroits, ces petits ouvriers, si on peut les nommer ainsi ; [en se servant des expressions de nos sauvages] se servent de leur queue, comme les massons se servent truelle, de leurs dents comme si elle estoient des haches ; de leurs pates comme nous nous servons de nos mains, et de leurs pieds, ils s'en servent pour nager de la mesme façon que si c'estoit des rames.

Si tu exigeois de moi de te dire jusqu'ou va l'industrie inconcevable de ces animaux, il faudroit un gros volume et non pas une lettre, je me contenterai seulement de te dire qu'il ne craignent aucun autre animal, n'y en ayant pas un qui oze s'approcher d'eux que de fort loin ; ils n'ont peur que des hommes, et si encore ils ont la précaution de distribuer plusieurs sentinelles pour veiller sans cesse a la conservation de leurs petites republiques, ceux qui sont placez pour cela, font plusieurs cris pour avertir d'abord qu'ils voyent ou qu'ils entendent quel-

qu'en, Il y en a d'autres qui diffèrent aux amphibies c'est pourquoy on les nomme terriens ; ils font des trous en terre : comme les lapins et les rouards n'allant jamais à l'eau que pour boire, nos Indiens les appellent des paresseux qui ont esté chassés de quelques cabannes ou ces animaux habitant insqu'au nombre de soixante-dix, quelquefois quatre vingt ou plus, ces animaux indolents et faineants ne voulant pas travailler sont chassés par les autres, et sont maltraités si rudement qu'ils sont obligés d'abandonner les cabannes que la bonne race construit elle-mesme sur les étangs. Ces castors indolents ont la figure des autres, si ce n'est qu'ils ont le poil rongé sur le dos et sur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils se frottent sur la terre, quand ils entrent ou qu'ils sortent de leur tanières. Enfin cette différence est comme parfaitement des commerçants qui s'y trompent tres rarement,

Il y a deux classes de castor, l'une se fait l'hyver, et l'autre l'esté, pour parvenir à cette dernière, on fait un grand trou au pied de leurs digues dans lequel s'écoule l'eau de l'estang ; ce qui fait que ces pauvres animaux se trouvent à sec, que par ce moyen on les tue fort facilement, par ce qu'ils sont courts jointés, et ne font que trotter doucement, ainsi à cette chasse il ne faut pas être bien habille pour en tuer beaucoup, quand on s'aperçoit que l'estang est dépeuplé on y laisse deux douzaine de femelles et une douzaine de masles, et en mesme temps on rebouche avec grand soin le trou qu'on a fait, afin que l'estang se remplisse d'eau comme auparavant, cette maniere d'agir s'observe fort regulierement, tant par les françois que par les sauvages, à chaque estang on a chassé, autrement petit à petit ces animaux se tromperoient entierement detruits, de la il s'ensuivroit que les sauvages mourroient de faim ; et que les françois n'auroient plus de commerce dans le pays.

La chasse d'hyver se fait lorsque les étangs sont bien gelés, on fait plusieurs trous autour des cabannes des Castors et on passe des filets que l'on tend le plus roide qu'il se peut, et à grand coups de hûche on déconure la cabanne, et incontinent les castors se jettent à la nage et voulant toujours prendre jour par ces trous ; ils s'embarassent dans les filets ou on les prend fort facilement, lors qu'il n'en rement plus on en relache le mesme nombre que je viens de te dire, voila tout ce que je peux t'apprendre au sujet de ces curieux animaux, les sauvages en parlent avec admiration, et disent que c'est une petite nation, a qui le grand Estre n'a donné de moins qu'à l'homme, l'usage de la

parole, Il est pour vray qu'à cela près, ils font avec adresse tout ce que de bons ouvrieriers peuvent faire, j'oublie a te dire quand ils ont une fois commencé une digue qu'ils ne la quittent point qu'elle ne soit finie et qu'ils y travaillent la nuit avec autant de vigilance que si c'estoit le jour.

adieu cher et unique sere . . .

L'Abcille.

Foras in et hinc olim meminisse juvabit.

QUÉBEC, 4 MAI 1854.

Dimanche dernier, 30 avril, étant le 23^e anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, fondateur du Séminaire. C'est toujours avec un nouveau bonheur que nous voyons arriver cette fête si chère à nos cœurs, parcequ'elle nous procure l'occasion de manifester notre reconnaissance.

Pour la célébrer dignement, l'Académie de Saint Denys donna dimanche soir sa quatrième séance publique. Permettons, cher lecteur, de te dire quelques mots sur cette soirée bien courte au gré de nos cœurs, mais dont les impressions semblent devoir ne jamais s'effacer.

Mgr. l'Archevêque, accompagné des membres du clergé de la ville voulut bien nous témoigner encore une fois par sa présence l'intérêt qu'il porte à l'éducation de la jeunesse. Bon nombre de citoyens des rangs les plus élevés, animés du même esprit, contribuèrent aussi à la solennité de notre fête.

Comme nous avons tenu à prouver notre reconnaissance moins par des paroles que par des actes, il en est résulté que le rapport de M. le Secrétaire a constaté dans les travaux de l'Académie un progrès notable, puisque le nombre des devoirs inscrits cette année est plus que double de celui de l'année dernière, même en retranchant les mois écoulés avant l'établissement de l'Académie. Un autre heureux effet de cette émulation reconnaissante a été la proclamation de douze nouveaux membres que les suffrages réunis de leurs supérieurs, de leurs compagnons de classe et des académiciens ont jugés dignes d'être proclamés dans cette séance solennelle. Ce sont les messieurs

Candidats, Jean Delage et Théophile Bédard ;

Aspirants, George Colfer, John Fitzpatrick, Régis Gosselin, Désiré Vézina, F. X. Blanchet, Athanase Lepage, Wilfrid Larue, Henri Tuschereau, Marcel Chabot, Peter Gilmartin.

A cette proclamation solennelle succéda la lecture d'un certain nombre de devoirs

inscrits dans nos cahiers d'honneur ; l'analyse grammaticale, l'orthographe française, les thèmes latins et grecs, les versions, les vers et l'art épistolaire des classes inférieures à la seconde, servirent d'introduction aux chefs-d'œuvres plus substantiels des classes supérieures, qui montrèrent des narrations, des discours, des dissertations littéraires et philosophiques d'une certaine étendue.

Au milieu de la séance, pour enflammer davantage le zèle qui doit nous animer tous dans cette carrière, Mr. Jean Matte, académicien, étudiant en physique, fit sur l'émulation un discours qui fut écouté avec une attention marquée. Notre confrère en nous faisant voir que l'émulation qui se trouve dans tous les rangs de la société doit surtout briller parmi de jeunes étudiants, ne manqua pas d'appuyer sur la reconnaissance bien vive que nous devons aux sacrifices du premier Evêque de Québec. Celui qui a reçu en héritage un champ fertile ne s'amuse pas à en louer les bonnes qualités, mais il le cultive avec soin et croit par là remplir les intentions de son bienfaiteur ; nous aussi, nous avons reçu en héritage de Mgr. de Laval un champ fertile ; le laisserons-nous envahir par les ronces et les épines ?

Inutile d'ajouter que la musique tant vocale qu'instrumentale, cette joyeuse compagne de toutes nos fêtes, occupa les intervalles qui séparaient la lecture des diverses compositions, et le débit des discours de circonstance. Les chœurs et les musiciens trouvèrent leur récompense dans le succès qui les couronna. En ce jour de reconnaissance n'oublions pas de remercier M. Dessane qui a si puissamment contribué à l'éclat de la fête en accompagnant sur l'harmonium les diverses pièces de chant.

La lecture des devoirs finie, Mr. le Président prononça un discours de remerciements après lequel Mgr. l'Archevêque voulut bien nous adresser des paroles de félicitation et d'encouragement, dont nos cœurs garderont un long et précieux souvenir. Il approuva fortement la reconnaissance qui nous animait envers l'illustre de Laval : " j'aime, dit Mgr., à tout cœur canadien catholique, et qui doit à jamais vivre parmi vous." La séance se termina par un bruyant VIVE LA CANADIENNE ! Tel, est en deux mots, cher lecteur, le récit de notre belle fête : quand il aurait été beaucoup moins imparfait, il n'aurait pas suffi à t'en donner une idée ; car il est de ces choses que le cœur peut bien sentir mais que la plume se sent impuissante à retracer.

ÉLECTION DE LA CONGRÉGATION.

Préfet, Mr. J. Matte.
1^{er} Assistant, Mr. Jos. Dumas.
2^d Assistant, Mr. H. Marchand.
Secrétaire, Mr. P. Roussel.
Trésorier, Mr. J. McCarthey.

ÉLECTION DE LA SOCIÉTÉ LAVAL.

Président, M. Thomas Chandonnet.
Vice-Président, M. Pierre Audet.
Secrétaire, M. Gaspard Bourdages.

Décédé le 30 avril, à l'Hôtel-Dieu, M. François Hilaire Belle-Isle, curé de Beaumont, âgé de 44 ans. Pendant de longues années après son élévation au sacerdoce, il fut assistant-secrétaire de l'évêché de Québec et ensuite successivement curé de Ste. Marguerite, de Ste. Hénédine et de Beaumont. Il a été entermé ce matin dans cette dernière paroisse.

Il était de la congrégation du Petit-Séminaire, de la société d'une messe et de la caisse ecclésiastique.

Le 2 mai est mort à Montréal M. F. X. Marcoux, prêtre de ce diocèse. M. Marcoux naquit à Québec le 21 juin 1790 et après avoir fait son cours d'études et sa théologie au Séminaire de cette ville, fut ordonné prêtre à la Rivière-ouelle, par Mgr. Panet, le 8 septembre 1813. Il était de la Congrégation du Petit-Séminaire et de la société d'une messe.

FEU !

Encore un parlement canadien en cendres ! L'église et la partie du couvent des Sœurs de la Charité où devait se tenir le parlement dans le mois de juin prochain, a été consumée cette nuit. Vers 10h. le feu a été aperçu dans les appartements supérieurs au dessous de la coupole et en moins d'une demi-heure la coupole, l'église et tout le grenier de l'édifice n'était plus qu'une masse de flammes. On y avait transporté depuis quelques jours le mobilier sauvé de l'incendie du 1^{er} février et un lot considérable de livres parlementaires venant de l'imprimerie. Tout a été consumé ainsi que la plupart des outils qu'y avaient laissés les ouvriers. Un tapis de £150 acheté et payé la veille a subi le même sort.

En dignes filles de Madame d'Youville, leur fondatrice, de sainte mémoire, les bonnes Sœurs s'étaient résignées à faire le sacrifice de leur habitacle, mais la Providence a voulu leur épargner cette cruelle épreuve. L'aile où elles demeurent a été sauvée grâce aux pompiers, à l'eau de l'aqueduc que l'on tirait de la fontaine près de la porte S. Jean, à de bonnes portes de fer qui interceptaient la communication et enfin à un vent de Nord-Est assez léger pour ne pas trop attiser le feu, mais assez fort pour l'éloigner de cette partie de la bâtisse. Tout leur ménage a été sorti et déposé sur les glaces. Elles se sont retirées avec leurs orphelines chez les Sœurs de la Congrégation à S. Roch.

La bâtisse était assurée pour £ 7,000, dont £ 6,000 sur la partie qui a été consumée. Les murs paraissent avoir peu souffert. L'aile des Sœurs a eu très peu de dommage. Le feu a aussi consumé un hangar vis-à-vis le couvent et une boutique de menuisier à côté.

Quant à la cause de cet incendie, il est encore impossible de dire s'il faut l'attribuer à la malveillance ou à la négligence.

Lord Elgin doit s'embarquer le 6 mai pour revenir en Canada. Mr. Hincks revient en même temps.

Le pont que la compagnie du Grand-tronc avait fait construire l'automne dernier sur la rivière Chaudière, a été emporté par les glaces lundi soir. On dit qu'il avait coûté £ 30,000.

Le pont de glace est encore très ferme vis-à-vis le Carouge ; on y a passé avec de grosses pièces de bois mardi dernier. Le pont de l'île d'Orléans tient encore mais il est très mauvais.

Hier matin les officiers de la quarantaine sont partis pour la Grosse-Île. C'est le Rév. M. Bonneau qui est chapelain cette année.

ANGLETERRE. Un affreux incendie vient de jeter la consternation dans la ville de Manchester. Les pertes s'élèvent à 200,000 livres sterling (5 millions de francs).

Une explosion terrible a eu lieu dans la mine d'Arley, près de Manchester. On en a retiré quatre-vingt-six cadavres, et l'on croit qu'il en est resté quarante à retrouver.

Lord Russell a remis son bill de réforme parlementaire jusqu'à la fin de la guerre. Il paraît que l'empereur Nicolas a saisi des objets d'art, que Sir G. Seymour, ci-devant ambassadeur à S. Pétersbourg, avait laissés en Russie. Les caisses qui les renfermaient ont été arrêtées à Cronstad au moment où elles allaient être embarquées sur le dernier vaisseau anglais qui a laissé ce fort. Cette saisie est considérée comme une infraction au droit des gens.

FRANCE. Une belle et chrétienne cérémonie a eu lieu, le 19 mars, à bord du vaisseau amiral de la flotte française de la mer-Noire. C'était l'inauguration d'un beau tableau de la Ste. Vierge, envoyé par le ministre de la marine. Une partie des états-majors et un détachement de marins de chaque bâtiment s'étaient rendus à bord du vaisseau amiral *la ville-de-Paris*. Avant la messe, M. Creps, aumônier de ce vaisseau, assisté des aumôniers de l'escadre, a béni le tableau et a prononcé une allocution touchante sur la dévotion à la Mère de Dieu.

RUSSIE ET TURQUIE. Les sujets grecs ont reçu ordre de quitter Constantinople dans quinze jours.

L'agitation, loin de se calmer en Grèce, y prend un caractère de plus en plus marqué. Un engagement sanglant a eu lieu sur les frontières ; un général hellène a été tué. Prévésa est assiégée.

Il y a eu plusieurs escarmouches sur les bords du Danube. Le bruit public en avait d'abord grossi l'importance, mais

on a reconnu plus tard tout ce qu'il y avait d'exagéré. Quatre vaisseaux marchands anglais ont été coulés à fond ou endommagés par les batteries russes sur le fleuve.

Il paraît que les propriétés des mosquées vont être déclarées propriétés de l'État. Le scheik-ul-islam ayant fait à cette mesure une vive opposition, sa destitution s'en est suivie, et Arif-Effendi a été nommé pour le remplacer. Ce choix est un gage nouveau donné aux puissances chrétiennes : Arif-Effendi est un homme de mérite et l'administration politique ne peut rien faire sans son consentement. La nomination de Chékib-Effendi à la présidence du conseil d'État n'est pas moins significative. Ce dignitaire a été envoyé, il y a quelques années, auprès du Saint-Père, en qualité d'ambassadeur.

Cependant le vieux parti turc, excité par le corps des ulémas, s'agite sourdement ; de fortes patrouilles circulent dans les rues de Constantinople.

On ignore encore complètement de quel côté l'Autriche se rangera durant cette guerre. On espère cependant que la reconnaissance que l'empereur désire témoigner à la Russie, ne l'aveuglera pas sur les conséquences qu'aurait une alliance avec le Czar.

La flotte alliée dans la mer-Noire se compose de 31 vaisseaux, portant 1,274 canons, 12,644 hommes. La plupart de ces vaisseaux sont à vapeur ; leur force collective est de 6,950 chevaux.

ROME. On a réussi à saisir et à convaincre six personnes qui avaient trempé dans l'assassinat de Rossi en 1848. Le principal coupable a fait les aveux les plus complets. Les révélations avec d'autres et les papiers saisis en différents endroits ont fait connaître bien des détails sur les menées des révolutionnaires et ont jeté la crainte, la défiance et la désorganisation parmi les ennemis du repos public.

ESPAGNE. 4,000 ouvriers de Barcelone se sont mis en grève et ont fait des démonstrations menaçantes. Ils ont été dispersés par les troupes.

Sous ce titre : *Une Soirée littéraire au petit séminaire de Brives, le Conciliateur de Tulle* publie un article où nous trouvons les détails suivants :

« Or, dans ce petit séminaire se forma, il y a déjà bien des années, une société littéraire composée des meilleurs élèves ; elle prit le nom d'Académie. Cette académie eut son organisation, ses règlements, ses dignitaires ; elle a atteint heureusement son but ; témoins les hommes distingués qu'elle a fournis au pays. Deux volumes de compositions, qui parurent en 1833 et 1836, furent cités avec éloge par les principaux organes de la publicité, et se parcoururent encore avec intérêt.

“ Par suite des lois rigoureuses qui, en gênant la liberté de l'enseignement, diminuèrent les classes supérieures et découronnèrent en quelque sorte la maison, cette Académie languit et finit par s'éteindre. Une ère nouvelle lui a permis de se reconstituer et de reprendre ses séances publiques dont la ville gardait bon souvenir. Il y a deux ans, un mot tombé de la bouche de Mgr. l'Évêque de Tulle la rappela à la vie, ainsi que l'a dit dans son discours d'ouverture un des membres de l'Académie nouvelle.

Elle a profité d'une visite de Mgr. Bertheaud pour donner une de ses séances solennelles, celle dont nous avons à rendre compte.

Vendredi 17 mars, dans une salle du petit séminaire, s'étaient réunis autour du vénérable prélat, MM. les ecclésiastiques de la ville et quelques membres notables de la cité, dont plusieurs, anciens élèves de la maison, étaient venus encourager ceux qui les remplacent aujourd'hui dans ces luttes littéraires.

Des compositions charmantes et variées ont été lues. Nous devons signaler en première ligne les nombreux morceaux du président de l'Académie, M. Joseph Roux, élève de philosophie, qui, tantôt s'est exprimé en vers latins faciles et coulants, tantôt en vers français nobles ou familiers.

Nous citerons, comme nous ayant particulièrement frappé, une lettre de M. Henri de Maynard. Il l'adressa à un de ses amis dont le frère vient d'échanger les épaulettes de capitaine contre le froc du chartreux. Cet acte d'ardente conviction est apprécié au point de vue le plus élevé de la Foi. Des sujets d'un autre genre, *le Génie de la Science et la Providence de Dieu*, par M. J. B. Bouyssonie ; *un Éloge de saint Jean-Chrysostôme* par M. Edmond de Chatouville, secrétaire de l'Académie ; *un Associé de saint Vincent-de-Paul*, par M. Paul Lacroix ; *la Mort et le Chrétien*, apologue par M. Antoine Massoulien ; *Adieux à l'Alleluia*, par M. Gustave Pradel ; des vers latins à saint Joseph, par M. Joseph Dambert, mériteraient un large tribut d'éloges. Enfin, pour clore dignement la séance, le président de l'Académie a fourni un brillant morceau de poésie ayant pour titre, *Heroule et Jésus-Christ*. Ce parallèle, emprunté à la dernière et magnifique lettre pastorale de Mgr. Bertheaud, a produit une vive sensation.

“ Le prélat, charmé de tout ce qu'il venait d'entendre, joyeux des succès de ses enfants, a épanché les flots de ces paroles, vives de sentiments et exquises de formes, dont il a le secret ; Sa Grandeur a eu un mot heureux pour chacune

des œuvres qui venaient de se montrer. Elle a témoigné une grande satisfaction de ce que ces académiciens avaient habilement manié la langue latine, cette langue si riche en chefs-d'œuvre, et qu'on ne peut répudier sans détriment pour les lettres. Les emprunts faits à sa dernière lettre pastorale lui ont fourni le texte des plus attachants commentaires. Elle a bien voulu dire que ses paroles n'avaient rien perdu de leur mâle gravité en passant par la bouche de ces timides compilateurs. Ni les encouragements, ni les éloges n'ont manqué, et cependant on sentait que le prélat disait vrai. Il n'y avait pas que le cœur du père qui eût été enlacé par les chaînes d'or parties de ces bouches naïvement éloquentes. ”

QUI INVENTA LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE ? — Un fait très-curieux au point de vue historique, vient d'être signalé par un journal de Glasgow, le *Commonwealth*. Les documents authentiques qui y sont cités établissent que le *télégraphe électrique* a été découvert en Écosse dès 1753.

Ainsi, il y a un siècle passé que, dans le volume XV et à la page 78 du *Scots-Magazine* on a pu lire une lettre datée de Renfrew du 1er février, et dans laquelle une personne qui a signé seulement C. M., décrit nos télégraphes actuels, avec cette différence, cependant, qu'elle propose autant de fils qu'il y a de lettres dans l'alphabet.

Cette lettre, extrêmement curieuse, est traduite en entier dans le dernier numéro du *Cosmos* ; elle fait évanouir complètement les droits de priorité de Lesage, dont le projet date au plus de 1774 ; de Lemond, qui ne fit son expérience qu'en 1787 ; de Reiser, qui écrivait en 1794 ; de Salva, dont il n'est parlé qu'en 1796.

C'est certainement à propos de la lutte jalouse qui existe entre MM. Cooke et Wheatstone sur ce sujet, que ces recherches ont été entreprises. Mais quel en est le résultat définitif ? C'est que l'un et l'autre se trouvent dépourvus du même coup de la question de priorité qu'ils se disputaient ; mais, quoi qu'il en soit, il restera acquis à l'histoire que, pour la télégraphie électrique aussi bien que pour le stéréoscope, dont on a cherché à dépourvoir M. Wheatstone, c'est à lui que revient la plus grande part, et qu'à lui seul appartient le droit de disputer à MM. Morse et Steinheil la priorité d'une des plus brillantes découvertes des temps modernes.

M. Cooke a rendu des services incontestables, mais comme homme de finances et d'exécution seulement ; M. Wheatstone restera toujours l'homme de science et d'invention.

Il ne faut pas oublier, non plus, que la première proposition sérieuse de télégraphe *électro-magnétique* est venue d'un Français, l'illustre Ampère, qui déjà, dès 1822, dans un *Supplément à la Chimie* de Thompson, publié avec le concours de M. Babinet, et, pour bien caractériser sa pensée, écrivait en marge d'un passage qui traitait la matière : *Télégraphe électro-magnétique*.

En résumé, voici comment, aujourd'hui, doivent être inscrits les glorieux inventeurs du télégraphe électrique sous ses trois formes :

1753, C. M., télégraphe simplement électrique ;

1811, Sommering, télégraphe galvanochimique ;

1823, Ampère, télégraphe magnéto-électrique ;

Quant aux réalisateurs de ces sublimes idées, ce sont :

Pour la première, M. Bonald, en 1823 ;

Pour la seconde, M. Bain, en 1842 ;

Pour la troisième, M. Wheatstone, en 1837.

Suivi de près par MM. Morse, Cooke et Steinheil.

SONNET.

Voir naître et voir mourir l'auteur de la nature,
Voir un être éternel commencer et finir,
Ces deux extrémités parfaitement s'unir,
Le créateur se joindre avec la créature ;

Voir un Dieu renfermé sous l'humaine figure,
Celui qui contient tout se laisser contenir,
Celui de qui le bras peut seul tout soutenir,
Être sans mouvement dans une sépulture ;

Ces miracles offerts à mes sens étonnés,
Au salut des humains ont été destinés :
L'un commence l'ouvrage et l'autre le consomme.

Mais l'amour au premier a bien plus fait effort ;
Car du ciel à la terre, et de Dieu jusqu'à l'homme,
L'espace est bien plus grand que de l'homme à la

[mort.]

MADemoiselle de SAINT-FIRMIN.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Aubé.

Chez les Externes, M. P. Saucier.

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.

Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.

Au Collège de Ste. Anne, M. Arth. Casgrain.

J. B. MARCOUX, *Gérant*.